



## COMMUNE DE LABROUSSE

Instruction comptable : M14

Population avec double comptes : 526 habitants (INSEE) – 574 (DGF)

Catégorie démographique de – 500 habitants

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIF 2022

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part la loi NOTRe du 07 août 2015 crée, en article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et des recettes de l'année 2022

## BUDGET PRINCIPAL

### Section de fonctionnement

#### DEPENSES :

**Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 519 300 €**

**Les dépenses de fonctionnement sont supérieures de 1,3 % à celles de 2021**

Les dépenses budgétaires peuvent être regroupées en huit catégories principales :

- 011 les charges à caractère général (frais de combustible carburant, achat de petit matériel, entretiens et réparations, assurances)
- 012 Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
- 65 les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus)
- 66 les charges financières (intérêts des emprunts, frais de ligne de trésorerie...)
- 67 les charges exceptionnelles  
Les charges d'ordre (dotations aux amortissements et provisions)
- Virement à la section d'investissement
- Les dépenses imprévues

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	BP 2022
011	Charges à caractère général	161 621 €	150 529 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	218 100 €	219 200 €
65	Autres charges de gestion courante	38 130 €	48 724 €
66	Charges financières	6 500 €	8 300 €
67	Charges exceptionnelles	53 €	200 €
022	Dépenses imprévues	2 636.40 €	1000 €
023	Virement à la section d'investissement	80 000 €	81 806.90 €
042	Opé . d'ordre de transfert entre sections	8 250 €	9 540.10 €
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>512 290.40 €</b>	<b>519 300 €</b>

## RECETTES :

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 519 300 € dont 6 464.88 € de report 2021.

Les recettes de fonctionnement augmentent de 1,3 % par rapport à celles de 2021.

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles ou d'ordre peuvent être regroupées en huit catégories principales.

- 70 Produit des services (redevance périscolaires cantine et garderie...)
- 73 produits issus de la fiscalité directe locale (TFB TFNB, taxe sur les pylônes...)
- 74 Dotations et participations de l'Etat
- 75 Produits de gestion courante (revenus des immeubles...)
- 76 Les produits financiers
- 77 Produits exceptionnels
- 013 Atténuation de charges (Indemnité agence postale remboursement rémunération personnel)
- Recettes d'ordre

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	BP 2022
013	Atténuations de charges	20 000 €	20 000 €
70	Produits des services, du domaine et ventes...	24 000 €	27 500 €
73	Impôts et taxes	285 548 €	291 840 €
74	Dotations et participations	137 017 €	137 770 €
75	Autres produits de gestion courante	30 500 €	35 600 €
76	Produits financiers		
77	Produits exceptionnels	50 €	125.12 €
	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>18 175.40 €</b>	<b>6 464.88 €</b>
	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>512 290.40 €</b>	<b>519 300 €</b>

## Section d'investissement

### DEPENSES :

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 504 150,77 €

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 162 581 €, les dépenses nouvelles sont de 341 569.77 €.

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	BP 2022
20	Immobilisations incorporelles : frais étude ; subvention d'équipement (éclairage public)	61 000 €	49 075 €
21-23	Immobilisations corporelles	336 940 €	253 937 €
16	Emprunts et dettes assimilées	41 700 €	57 500 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>360 512 €</b>
RESTE A REALISER N-1			162 581 €
SOLDE EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE			143 638.77 €
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>			<b>504 150,77 €</b>

### Les principaux investissements 2022 seront les suivants :

TRAVAUX DE VOIRIE	67 700 €
TRAVAUX EGLISE	2 500 €
NOUVELLE MAIRIE	35 000 €
CITY STADE	30 000 €
AMENAGEMENT PLACE EGLISE	100 000 €

### RECETTES :

Les recettes d'investissement s'élèvent à 504 150,77 €

Les restes à réaliser en recettes sont de 198 710 €, les recettes nouvelles sont de 305 440.77 €

CHAPITRE	LIBELLE	BP 2021	BP 2022
13	SUBVENTIONS D'INVESTIS.	7 090 €	77 000 €
16	Emprunts et dettes assimilées	310 000 €	60 000 €
10	Dotations diverses (fctva, taxe aménagement, excédent de fonctionnement ...)	109 100 €	127 093,77 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	700 €	-
021	Virement de la section d'exploitation	72 950.35 €	81 806.90 €
040	Opération d'ordre de transfert entre section	8 250€	9 540.10 €
<b>SOUS TOTAL</b>			<b>305 440,77€</b>
RESTE A REALISER N-1			198 710 €
<b>TOTAL recettes d'investissement</b>			<b>504 150,77 €</b>

## **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT**

En 2022 le budget annexe du lotissement s'équilibre en recettes et dépenses en **section de fonctionnement** à la somme de **41 003.96 €** et en **section d'investissement** à la somme de **40993.96 €** dont 40983.96 € de déficit reporté de 2021.

Dans l'optique de la clôture du budget lotissement la commune va prendre en charge sur le budget principal le déficit et l'étaler sur 4 ans à compter de 2022 (8 873 € par an puis 8 876.13 € en 2025).

### **Autofinancement :**

Le prélèvement 2022 sur les recettes d'exploitation pour financer les dépenses d'investissement s'élève à 81 806.90 € (contre 80 000 € en 2021 soit une augmentation de 2,6 %).

La capacité d'autofinancement (CAF nette ) 2021 est de 56 674 €

### **Endettement :**

L'encours de dette au 31 décembre 2022 s'élèvera à 515 227 € soit 897 € par habitant

Les charges financières pour la même période s'élèvent à 57 500 €

### **Taux d'imposition :**

Les taux restent inchangés en 2022.

	2018	2019	2020	2021	2022
Taxe d'habitation	13,36	13,36			
Taxe foncière bâtie	27,42	27,42	27,42	50,98	50,98
Taxe foncière non bâtie	130,54	130,54	130,54	130,54	130,54